



L'excellence à la portée de tous !

Un ministère de Calvary Chapel-Port-au-Prince

(509) 2209-5686 - administration@uespoir.edu.ht - www.uespoir.edu.ht

Syllabus

Titre du Cours

COMPTABILITÉ INTERMÉDIAIRE I

I- Objectif général

Permettre aux étudiants de comprendre et de maîtriser les concepts et les théories consacrés aux chapitres liés de la comptabilité intermédiaire.

II- Objectif spécifique

A la fin du cours, les étudiants vont être capables de mettre en application ces théories et ces concepts.

III- Plan du cours

Partie I: Le passif à court terme et les éventualités

- La nature du passif à court terme et son évaluation.
- Les diverses catégories de passif à court terme :
 - Dettes à court terme facilement déterminables.
 - Dettes à court terme dont on prévoit le refinancement.
 - Dividendes à payer.
 - Dépôt de garantie.
 - Perception pour le compte de tiers.
 - Dettes liées aux résultats d'exploitation.
 - Gratification.
 - Dettes estimatives (garanties, contrats d'entretien, coupons-primés).

- Les éventualités : litiges, réclamations et cotisations.

Partie II: Le passif à long terme

- La nature du passif à long terme.
- Les emprunts obligataires :
 - Définition.
 - Les obligations garanties et non garanties.
 - Les obligations à échéance unique et en série.
 - Les obligations convertibles.
 - Les obligations immatriculées et au porteur.
 - Les obligations encaissables par anticipation.
 - Les obligations à échéance reportable.
 - Les obligations remboursables en nature.
 - Les débetures.
- Personnes impliquées lors de l'émission d'obligations.
- Classification des obligations.
- Comptabilisation de l'émission et remboursement des obligations.

Partie III: L'état de l'évolution de la situation financière ou état des flux de trésorerie.

- L'historique, la fonction et la classification des mouvements de trésorerie.
- Les flux liés à l'activité d'exploitation, d'investissement et de financement.
- La présentation et la préparation de l'état de l'évolution de la situation financière.

Partie IV: Les modifications comptables et corrections d'erreurs

- Les catégories de modifications comptables (conventions et estimations).
- Correction d'erreurs dans les états financiers publiés antérieurement.

IV- Évaluation

Devoirs, examen intra et final.